



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN00520171016928

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont annulées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le Préfet du département des Hautes-Alpes

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à GAP le 16 octobre 2017

Monsieur Jean-Marie BERNARD
Le Président

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V00517032843001	Adjoint adm. principal de 1ère classe Adjoint adm. principal de 2ème classe Adjoint administratif territorial Rédacteur	Assistant ressources humaines Plus de détail	Le grade ne convient pas	Temps complet	CDG FPT 05 05000 Gap	01/06/2017	00520170321480
V00517064443001	Emploi contractuel de catégorie B	Attachée de presse en charge de la communication Plus de détail	Le grade ne convient pas	Temps complet	CC BRIANCONNAIS 05105 Briancon cedex	20/08/2017	00520170724661